

Interpellation (urgente) PSR/JS



Réutiliser plutôt que détruire le plastique oui : mais, pas à ce prix !

Depuis le 1er juin 2021, Bienne et Nidau permettent à la population de collecter les matières plastiques dans des sacs payants en vue de leur recyclage. Les sacs sont ramassés durant la troisième semaine de chaque mois, puis triés et recyclés. Les matériaux synthétiques mixtes, qui ne peuvent pas être recyclés, serviront de combustibles de substitution, permettant ainsi d'économiser du charbon et du lignite. Ce projet pilote est limité à deux ans dans un premier temps.

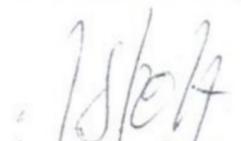
Si l'action de collecter et recycler le plastique est louable et saluée par le groupe PSR/JS, nous nous interrogeons sur la dimension sociale de ce projet, raison pour laquelle nous déposons la présente interpellation urgente.

En tant que citoyen.ne de Bienne et Nidau, il est désormais possible de participer à cette action écologique de recyclage de plastique en achetant des sacs poubelles spécifiques aux plastiques pour le prix de 17 francs pour dix sacs de 35 litres. Cette taxe couvre tous les frais liés à la collecte, à la logistique et au recyclage. La taxe sac poubelle des ordures ménagères s'élève, quant à elle, à 11 francs pour dix sacs de 35 litres. Ainsi, par cette nouvelle action écologique, on demande à la population de trier davantage pour un coût supplémentaire et supérieur à celui de la taxe poubelle ménagère. Dans ces conditions, le groupe PSR/JS se demande si le prix des sacs poubelles plastiques ne dissuade pas de lui-même la population à s'engager pour le monde de demain. Le groupe PSR/JS salue toute action écologique menée par la Ville, mais rappelle qu'une action qui n'est pas sociale ne peut être durable et responsable.

Dans cette optique, le Conseil municipal est prié de prendre position sur les points suivants :

- Pourquoi un prix différent de celui des sacs poubelles ordinaires a été fixé pour les sacs poubelles plastiques ?
- Pourquoi le tri du plastique est payant comme celui des ordures ménagères et non pas gratuit comme celui du carton, du papier, du verre et du métal ?
- Le Conseil municipal a-t-il envisagé que le prix fixé de ces sacs poubelles plastiques n'était pas à la portée de toutes les bourses ? Si oui, pourquoi continuer un projet qui n'inclut pas toute la population ? Le projet n'en aurait-il pas une portée plus large ?
- Comment le Conseil municipal entend-il inciter la population à trier le plastique si le mettre dans la poubelle ordinaire est moins cher ?

Bienne, le 23 juin 2021, pour le groupe PSR/JS

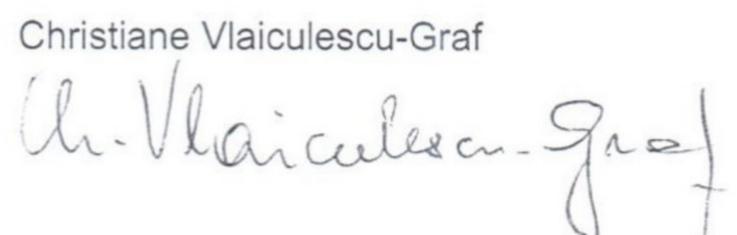

Joseline Stolz


Manon Cuixeres


Isabelle Torriani Latscha


Marie Moeschler


Ruth Kilezi


Christiane Vlaiculescu-Graf